

Animateur de Club : pourquoi pas vous ?



Qu'est-ce qu'un Animateur de Club ?

Il accueille et délivre des renseignements aux nouveaux adhérents.
Il présente les disciplines qu'il est possible de pratiquer au sein de la FFTir.
Il participe au fonctionnement du club au travers des prêts d'armes et de l'organisation des séances d'entraînement.
Il accompagne les débutants dans leurs premières séances d'initiation pendant lesquelles il apporte un soin et une vigilance toute particulière aux fondamentaux de la technique de base ainsi qu'aux règles de sécurité.

Pourquoi devenir Animateur de Club ?

- tout d'abord pour le plaisir de partager sa passion avec d'autres et faire connaître le Tir Sportif,
- pour améliorer ses connaissances afin de mieux les transmettre,
- afin d'aider son club à montrer à la collectivité que le TIR est un sport à part entière avec des encadrants formés, de qualité, disposant de diplômes reconnus par la Fédération Française de TIR.

Qu'est-ce que l'on attend d'un Animateur de Club ?

Il doit maîtriser, appliquer et faire appliquer les règles de sécurité.
Il doit maîtriser et savoir transmettre les techniques de base de la carabine ainsi que du pistolet.
Il doit maîtriser le vocabulaire du tireur sportif.
Il doit connaître et savoir présenter les différentes disciplines qu'il est possible de pratiquer au sein de la FFTir.
Il doit connaître l'organisation générale de la FFTir ainsi que de ses organismes décentralisés.
Il doit être capable d'accueillir un débutant et de l'accompagner techniquement et administrativement dans ses premières séances.



L'aventure vous tente ?

Faites-vous connaître auprès de votre Président de club et prenez contact avec nous pour réserver votre place dans la prochaine session de formation :

Ligue Régionale de Tir d'Alsace - Maison des Sports
4, rue Jean Mentelin - BP28 67035 Strasbourg Cedex 2
Téléphone : 03 88 29 55 18 Fax : 03 88 30 18 46
atr@lr-tir-alsace.com

Besoin de renseignements complémentaires :
Contacter Florence VOLTZENLOGEL au 03 88 26 94 47 qui vous mettra en rapport avec le responsable de la formation.

La formation se déroule sur 5 jours et s'accompagne d'un stage en club de 40 heures.
Voir le détail de la formation au dos.

Animateur de Club : programme de la formation

1ère journée :

- matinée :
 - rôle de l'animateur et déroulement de la formation,
 - la sécurité,
 - la réglementation (responsabilité civile, pénale, déontologie).
- après-midi :
 - des rappels techniques de base,
 - la visée carabine et pistolet,
 - le lâcher,
 - la position carabine debout,
 - la position pistolet.

2ème journée :

- matinée :
 - révision,
 - le réglage,
 - pédagogie : comportement à acquérir,
 - un outil : le manuel d'initiation du tireur sportif.
- après-midi :
 - séance de pédagogie pratique,
 - travail en groupe sur la pédagogie.

3ème journée :

- matinée :
 - révision,
 - information sur les cibles de couleurs,
 - les outils pédagogiques de l'animateur de club,
 - la respiration,
 - la coordination des éléments techniques de base.
- après-midi :
 - l'organisation générale de la FFT ainsi que de ses organismes décentralisés,
 - information SPECTRE (Structure Pour l'Evolution Concertée du Tir Régional par l'Enseignement),
 - information concernant le sport de haut-niveau et les disciplines olympiques,
 - séance de pédagogie pratique.

4ème journée :

- matinée :
 - révision,
 - les différentes catégories d'armes et la réglementation en vigueur,
 - information concernant les différents lâchers,
 - les bases du tir couché à la carabine 50 m.
- après-midi :
 - notions d'échauffement, d'étirement et de préparation physique,
 - initiation à la séquence mentale,
 - information concernant le cahier de tir,
 - information concernant la prospection et le développement.

5ème journée :

- matinée :
 - évaluation des connaissances (QCM) et épreuve pratique de TIR.
- après-midi :
 - épreuve de pédagogie pratique.

Un programme bien chargé pour une formation de qualité dans une ambiance toujours conviviale !